

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 29 (1941)

**Heft:** 598

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Le bonheur politique est tel qu'on ne le connaît qu'après l'avoir perdu.  
MONTESQUIEU.

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux I. 943</p>		<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b> SUISSE... Fr. 6.- ÉTRANGER... 8.- Le numéro... 0.25</p>	<p><b>ANNONCES</b> 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. A partir de Juillet, il est allié au abonnement de 6 mois (3 fr.) valable pour le semestre de l'année en cours.</p>
---	---	---	---	--

## COURS DE WEEK-END

organisé du

### SAMEDI 13 au LUNDI 15 SEPTEMBRE 1941

à

### MORGES (Vaud), Grande Salle de l'HOTEL DU MONT-BLANC

par

#### l'ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

en collaboration avec plusieurs CENTRALES DE FEMMES SUISSES  
et le Groupement « LA FEMME ET LA DÉMOCRATIE »

### Sujet: "NOTRE RESISTANCE NATIONALE"

Série de conférences suivies de discussions

---

#### PROGRAMME :

Samedi	13 sept., à 17 h. 15	à 20 h. 15	<p><b>La Valeur morale de notre Démocratie.</b> M<sup>me</sup> Ch. de MONTET (Vevey).</p> <p><b>La Force de Résistance de la Femme citoyenne.</b> M<sup>lle</sup> E. GOURD (Genève).</p>
Dimanche	14 sept., à 11 h.	à 20 h. 15	<p><b>Sachons nous rationner !</b> M<sup>lle</sup> E. ZELLWEGER (Bâle) (en allemand).</p> <p><b>La Guerre des Nerfs.</b> Le Dr. O. FOREL (Nyon).</p>
Lundi	15 sept., à 9 h.	10 h.	<p>Discussion.</p> <p><b>Notre Résistance militaire.</b> Ph. MOTTU (Section Armée et Foyer de l'Adjudance Générale de l'Armée).</p>

La possibilité d'intervertir l'ordre des conférences est réservée.  
Excursion en commun dans les environs de Morges, Dimanche 14 septembre, dès 14 heures.

---

#### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

**Prix du Cours :** Fr. 3.- ; Une journée, Fr. 2.- ; Une conférence, Fr. 1.-.

**Pension à l'Hôtel du Mont-Blanc :** Fr. 19.- (tout compris) pour les deux jours du cours (Prix de pension pour les participantes du cours, Fr. 8.50 par jour pour un séjour de 5 jours au minimum). La répartition des chambres sera faite selon l'ordre des inscriptions, dans la mesure du possible.

**Les inscriptions** sont reçues par M<sup>lle</sup> A. L. Grütter, 20, Schwarztorstrasse, BERNE. M<sup>me</sup> A. Leuch, 22, Mousquines, LAUSANNE et M<sup>me</sup> Vischer-Alioth, 44, Missionsstrasse, BALE.

**Voyage à Morges :** Nous attirons l'attention sur les avantages offerts aux participants du cours par les billets à prix réduit pour les visiteurs du Comptoir de Lausanne.

Nous ne saurions assez chaleureusement engager nos lectrices des cantons romands à suivre, sinon la totalité, du moins une partie des séances, de ce « Cours de Week-end ». Le sujet à son ordre du jour est en effet de ceux qui s'imposent à l'attention de toute femme soucieuse de ses responsabilités envers son pays; et d'autre part, il est malheureusement rare que pareille occasion nous soit donnée de rencontrer nos Confédérées sur les rives de l'un de nos lacs (voici justement que l'Alliance de Sociétés féminines annonce qu'elle tiendra ses assises cette année à l'extrémité la plus orientale du pays!). Sujet et cadre (qui ne sait le charme de Morges en septembre?) s'unissent donc pour que nous recommandions à nos lectrices de réserver ce week-end, et pour que nous leur disions un cordial **AU REVOIR** à cette date!

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

N.-B. — On nous prie d'informer les participantes qu'une pièce de légitimation (passeport, permis de séjour, carte de légitimation) sera nécessaire, la conférence sur la Résistance militaire étant réservée à un auditoire suisse.

### Après le 1<sup>er</sup> Août

Les feux sont éteints, les fanfares se sont tues, et les voix aussi. Chacun et chacune, dans le silence de son cœur ou sur la place publique, face au drapeau et aux aulorités, a renouvelé le serment de fidélité. Les femmes suisses ont été heureuses d'être associées partout à cet émouvant anniversaire; les jeunes filles comme les jeunes gens ont été conviés aux rassemblements des jeunes; <sup>1</sup> ici et là des femmes se sont adressées officiellement aux jeunes filles; ici et là, on a demandé à des

<sup>1</sup> On nous signale cependant que dans une importante ville industrielle de Suisse allemande, l'autorité compétente a répondu de manière catégoriquement négative à la demande d'une Société féminine d'associer les jeunes filles aux jeunes gens pour la manifestation patriotique de 1<sup>er</sup> août! (Réd.).

jeunes filles de prendre la parole au nom de leurs camarades. Partout, les orateurs officiels ont fait appel aux vertus des hommes comme des femmes, des citoyens comme des futures citoyennes. Les Suissesses sont les descendantes ou les émules de Gertrud Stauffacher, la compagne des bons et des mauvais jours, la femme forte dans l'épreuve, qui encourage et soutient, quand le doute l'assaille, l'homme d'action. Le général Guisan, qui incarne pour nous le pays, a dit justement: « Le pays a besoin de l'appui de la femme suisse ». Cet appui, les femmes l'ont donné et le donneront joyeusement. Il faut faire confiance aux femmes suisses.

Les feux sont éteints, les chants, les cuivres se sont tus. « Pour le moment, chacun retourne dans sa cabane, se tut et se remit au travail ». (J. de Muller). S. F.

### En Grande-Bretagne

Pas de distinction de sexe pour les bombes!

Les journaux féministes anglais, qui nous parviennent avec environ deux mois de retard, continuent à mener vigoureusement campagne contre le projet de loi actuellement devant le Parlement sur les indemnités à payer à la population civile victime des bombardements, projet qui, ainsi que nous avons eu l'occasion de le signaler déjà, infériorise singulièrement les femmes. Les normes prévues sont en effet les suivantes:

Personnes ayant une occupation lucrative.	Soignées à domicile	Soignées à l'hôpital
Hommes mariés	35 sh.	35 sh.
Hommes célibataires	35 sh.	24 sh. 6
Femmes (mariées ou célibat.)	28 sh.	17 sh.

Personnes sans occupation lucrative.

Hommes mariés	21 sh.	10 sh. 6
Hommes célibataires	21 sh.	10 sh. 6
Femmes (mariées ou célibat.)	16 sh.	7 sh. 6

De nombreuses démarches ont eu lieu, des meetings ont été convoqués, des entrevues accordées par le ministre compétent... qui promet toujours de prendre ces réclamations en considération, et en reste là! La question a été soulevée à la Chambre par plusieurs Femmes députées, lesquelles, et à quel parti qu'elles appartiennent, ont toutes fait bloc pour dénoncer l'incroyable injustice de ces dispositions, et le danger pour la démocratie de diviser ses citoyens en deux catégories suivant leur sexe. Mais malgré leurs efforts conjoints, leur demande d'égalité de traitement a été re-

puisée par 80 voix contre 30, la Chambre étant singulièrement — et peut-être à dessein? — peu nombreuse ce jour-là.

### Les conseillères municipales

La plus jeune des conseillères municipales de France est M<sup>me</sup> Seltz, âgée de 24 ans et 7 mois, qui siège dans l'assemblée de Châlons s/ Marne, en France occupée. Son mari est prisonnier dans le Hanovre et elle a deux enfants. Elle siège dans des commissions s'occupant du bureau de bienfaisance, de la famille et de la santé et des habitations à bon marché. Autant de domaines où l'activité féminine trouve utilement à s'employer.

La grande ville de Lyon, la deuxième de France, compte deux conseillères municipales: M<sup>lle</sup> Marie-Marthe Joutfray, directrice des fondations franco-américaines, et M<sup>me</sup> Jeanne Chevenard, brodeuse, secrétaire du Syndicat des vêtements.

A Bordeaux, c'est M<sup>me</sup> Portmann, vice-présidente de la Croix-Rouge qui a été appelée à faire partie du Conseil municipal. S. F.

### Femmes artistes à l'Exposition nationale de Lucerne

L'Exposition Nationale de Lucerne ne fait pas beaucoup parler d'elle. On la trouve fragmentaire et lassante: manque de grands morceaux, défaut de personnalités très originales... Tout



Cliché „Die Frau im Leben u. Arbeit“.  
Vision de cet été: „Pour notre pain quotidien: la femme à l'œuvre“.